

**AUDACE****Ensemble**

La lettre de Chavenay

Association des Usagers pour la Défense de l'Aérodrome de Chavenay et de son Environnement

CHAVENAY-VILLEPREUX : un aérodrome ouvert sur son environnement !

**Le 19 janvier 2013
à partir de 10h00**

**Pot de nouvel an de l'AUDACE
Tous les pilotes de Chavenay sont invités
dans les locaux de l'aéroclub Jean Bertin**

Bonne année 2013 et bons vols à tous

La Charte de Chavenay

L'année 2012 aura permis de vérifier l'intérêt de la « Charte de Chavenay » signée entre l'AUDACE et l'association des riverains ADNAC le 28 février 2011. Cette charte énonce, pour les usagers de l'aérodrome et pour les riverains, le principe d'un « respect mutuel ». Elle a ensuite entamé un long périple pour être approuvée par les sept communes environnantes, par le député de la 3^{ème} circonscription, par le Conseil Général, par la FFA, par ADP, et par la DSAC-Nord. La sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye devrait y apporter son soutien prochainement.

La « Charte de Chavenay » reconnaît « le droit pour les populations riveraines de bénéficier de conditions de repos » en

instaurant des « plages de moindre bruit » et aux usagers « une activité dont l'intérêt et la légitimité ne sont pas remis en cause ».

En favorisant des rapports apaisés, elle garantit l'avenir de notre activité aéronautique. Les engagements sont rappelés tous les ans dans les aéroclubs. Chaque pilote, chaque instructeur, quand il exerce son activité, est garant de l'intérêt collectif. Merci d'y penser ■

Brevet d'Initiation Aéronautique

Un BIA a débuté pour 16 élèves du lycée Jean Vilar de Plaisir. Cette formation est réalisée en pleine autonomie par le Cercle Aérien Peugeot et l'Aéroclub Jean Bertin, avec le parrainage de l'AUDACE ■

Retrouvez toutes les informations sur le **site Internet de l'AUDACE** : <http://www.audace-chavenay.fr>



EN 2013 BP ASSURERA LA DISTRIBUTION D'ESSENCE SUR LE TERRAIN



Exxon qui depuis des années approvisionnait l'aérodrome a décidé de se retirer de cette activité. Cela sera chose faite fin mars 2013.

L'AUDACE a rencontré lors de plusieurs réunions de travail les responsables d'Aéroport de Paris (ADP) pour s'assurer que la recherche d'un nouvel essencier et la réalisation des travaux de modernisation de la station se feraient sans interruption d'approvisionnement.

Après une longue période d'appel d'offre et de négociations, **ADP a retenu la société BP** pour assurer l'avitaillement en carburant.

L'AUDACE a rencontré les responsables de BP le 22 novembre sur le terrain pour évaluer les conséquences, pratiques et économiques, importantes que cela va entraîner.

Les travaux que nécessite la mise en place de nouvelles installations vont bientôt commencer. Ils ne devraient pas provoquer de coupure d'approvisionnement.

La distribution et la facturation du carburant vont aussi évoluer. L'approvisionnement se fera par cartes BP, utilisables également sur tout le territoire.

L'AUDACE a proposé une réunion d'information avec les dirigeants d'aéroclubs le 8 décembre pour leur présenter ces changements. L'AUDACE qui n'a pas vocation à organiser la distribution du carburant, suivra toutefois le dossier pour le bon déroulement de cette transition ■



ELLES DOIVENT ARRIVER AU PRINTEMPS



Pour confirmer la vocation écologique de notre aérodrome, l'AUDACE a organisé avec un apiculteur de Saint-Nom-la-Bretèche l'installation de sept ruches sur le terrain. Ce

projet a reçu le soutien actif d'ADP. Après deux réunions avec l'apiculteur, ADP, le Chef CA, et l'AUDACE, pour trouver l'implantation la mieux adaptée, le sud du terrain, près du hangar « Aviation et Relations Culturelles », a été retenu. Plusieurs critères devaient être pris en compte : Sécurité pour les personnes, zone d'envol dégagée pour les abeilles, ruches visibles pour les promeneurs. L'apiculteur aura une mission pédagogique au profit des écoles qui souhaiteront sensibiliser leurs élèves aux enjeux économiques de la pollinisation ■



L'ASSOCIATION DE LA PLAINE DE VERSAILLES APPVPA

Nous avons souhaité adhérer à l'association « Plaine de Versailles » APPVPA : <http://www.plainedeversailles.fr>. Cette association regroupe aujourd'hui, depuis les grilles du château de Versailles, jusqu'au Plateau des Alluets et la vallée de la Mauldre, les élus de vingt quatre communes, des agriculteurs et des associations. Les acteurs de ce patrimoine commun proposent les grandes orientations du territoire.

L'adhésion de l'AUDACE à cette association permet de nous intégrer dans le tissu local, de modifier le regard que les riverains portent sur l'activité de l'aérodrome et de nous situer comme un partenaire crédible. L'association est présidée par M. Patrick Loisel, maire de Feucherolles.

L'AUDACE a participé avec Qlovis-Production au tournage d'un clip promotionnel de l'activité du terrain, de ses associations et de ses pilotes, dans le cadre du projet « LEADER » <http://www.europe-centre.eu/fr/42/Leader.html>.

Ce clip qui passera sur le site Internet des communes, sera bientôt disponible dans les aéroclubs ■



L'AUDACE S'INSCRIT DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'AUDACE a souhaité s'inscrire dans un projet de développement durable.

En partenariat avec ADP, nous avons initié des actions pour démontrer que notre aérodrome, centre d'activités de formation et de loisir, pouvait participer aux actions écologiques et sociétales de son environnement, dans le cadre de ses activités aéronautiques. Nous sommes partenaires de deux projets : « SOS Equidés » avec « Les Ecuries de Chavenay » et « Réduction des déchets » avec l'école primaire de Chavenay (voir affiches ci-dessous). Les ruches, présentées ci-contre, s'inscrivent aussi dans ce projet ■

